



DÉMARCHES SUR INTERNET ? ON VOUS AIDE GRATUITEMENT!

Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives se font sur Internet... Vous ne savez pas faire... ou vous n'avez pas d'ordinateur ?

Les agents de la Maison de Service au Public vous aident!

Pour quels documents?

- Carte grise (certificat d'immatriculation) : perte, vol, duplicata, vente ou cession d'un véhicule...
- Permis de conduire : perte, vol, duplicata...Prise de rendez-vous visite médicale suite à suspension, retrait, permis poids lourd ou transport en commun...
- Timbre fiscal électronique : amende, passeport et CNI, timbre justice, titre de séjour...
- Demande de logement social
- CAF: prise de rendez-vous et démarches en ligne sur votre espace personnel (Prime d'activité, RSA, Allocations...)
- Pôle Emploi : prise de rendez-vous, espace personnel, actualisation, envoi de documents scannés...
- CPAM: attestation de droits, demande de carte vitale...

Pour faciliter ces démarches, merci de prendre rendez-vous : nous vous communiquerons la liste des documents à fournir.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC 44, ROUTE DE MORZINE (face à la mairie) 74110 MONTRIOND

tel: 04 50 80 48 05

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h30 Fermée week-end et jours fériés